
*Union Méditerranéenne des
Confédérations d'Entreprises*
UMCE-BUSINESSMED

RAPPORT D'AUDIT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

	Pages
RAPPORT D'AUDIT.....	2
ETATS FINANCIERS.....	5
NOTES AUX ETATS FINANCIERS.....	9

RAPPORT D'AUDIT

**Messieurs les membres de L'Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises
UMCE-BUSINESSMED**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises UMCE-BUSINESSMED qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, et sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée dans le paragraphe « fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de UMCE-BUSINESSMED au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Fondement de l'opinion avec réserve

Au 31 décembre 2019, les cotisations antérieures à 2017 et qui demeurent impayées totalisent 139 500 euros. Ces cotisations sont présentées dans la rubrique comptes des confédérations. Au vu de l'historique et des informations collectées lors de notre audit, une provision sur la totalité de ces cotisations impayées devrait être constatée.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Comité Directeur pour les états financiers

Le comité directeur est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le comité directeur, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité directeur du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Comité Directeur.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Notre lettre de Direction a été communiquée au Comité Directeur.

Tunisie Audit et Conseil membre de
Grant Thornton International Ltd

El Moez BEN AMOR.

Tunis, le 21 Juillet 2020



TUNISIE AUDIT & CONSEIL
EB3, Promed Building ET 05
Centre Urbain Nord 1082
MF : 999520/S/A/M/000

ETATS FINANCIERS

UMCE-BUSINESSMED
Bilan au 31 Décembre
Exprimé en euros

	<i>Notes</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
<u>Actifs</u>			
Liquidités et équivalents de liquidités	III.1	1 717 118	868 868
Actifs immobilisés			
<i>Immobilisations corporelles</i>	III.2	71 793	70 736
<i>Moins amortissements</i>		-55 994	-47 451
<i>Immobilisations incorporelles</i>	III.3	21 419	5 991
<i>Moins amortissements</i>		-6 151	-5 991
<i>Immobilisations financières</i>	III.4	6 343	6 343
Comptes des confédérations	III.5	150 500	142 500
Autres actifs courants		0	19 955
		1 905 028	1 060 951
<u>Total des Actifs</u>			
<u>Passifs</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés		60	1 890
Autres passifs courants	III.6	82 142	88 853
Apports reportés	III.7	1 663 279	800 911
		1 745 481	891 654
<u>Total des Passifs</u>			
<u>Actifs Nets</u>			
Apports affectés à des immobilisations		9 880	9 880
Résultat reporté		159 418	235 919
Résultat de l'exercice		- 9 751	-76 502
		159 547	169 297
<u>Total des Actifs Nets</u>			
		1 905 028	1 060 951
<u>Total des Passifs et des Actifs Nets</u>			

UMCE-BUSINESSMED

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Euros)

	Notes	2019	2018
PRODUITS			
PR1- Cotisations des adhérents	IV.1	70 953	80 000
PR3- Apports finançant les projets	IV.2	736 755	499 420
PR8-Autres gains	IV.3	35 693	27 252
TOTAL DES PRODUITS		843 401	606 672
CHARGES			
CH1- Achats consommées de fournitures et approvisionnements	IV.4	4 100	6 983
CH2- Charges de personnel	IV.5	346 760	286 196
CH3- Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.6	8 820	9 117
CH4- Charges courantes	IV.7	497 519	381 183
CH5-Charges financières nettes		-4 047	-307
TOTAL DES CHARGES		853 152	683 173
Excédents (Déficit) des produits sur les charges		-9 751	-76 501

UMCE-BUSINESSMED

Etat des flux de trésorerie au 31 Décembre Exprimé en euros

	2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	-9 751	-76 501
Ajustement pour		
Amortissements et provisions	8 703	9 117
Variation compte des confédérations	-8 000	0
Variation autres actifs	19 955	-15 270
Variation fournisseurs et autres dettes	-8 540	195 724
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	2 367	113 070
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	-1 057	-16 994
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-15 428	0
Encaissements provenant d'immobilisations financières	0	1 497
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-16 485	-15 497
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	862 368	606 673
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	862 368	606 673
Variation de trésorerie	848 250	704 246
<u>Trésorerie début d'exercice</u>	868 868	164 622
<u>Trésorerie fin d'exercice</u>	1 717 118	868 868

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I- Présentation de l'Association

L'Union Méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises UMCE-BUSINESSMED est une association de fait dont le siège social est établi actuellement à Tunis.

Cette association a pour objet d'établir une concertation institutionnalisée entre les organisations professionnelles des pays membres, pour contribuer à la mise en place d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne et d'accélérer l'intégration et le développement économique et social dans la région.

II- Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers de l'association sont arrêtés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et notamment la norme compte N°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

II.1 Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition et sont amorties linéairement selon les taux suivants :

Matériel de transport	20%
Installations générales	10%
Mobilier et matériels de bureau	20%
Matériels informatiques	33,33%

II.2 Cotisations :

Les cotisations sont constituées des contributions des confédérations membres et enregistrées au nominal des cotisations à la date de leur encaissement.

III. Notes sur le bilan

III.1 Liquidités et équivalents de liquidités

La rubrique liquidités et équivalents de liquidités se détaille comme suit:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Banque	1 716 192	868 463
Caisse	926	405
Total	1 717 118	868 868

III.2 Immobilisations Corporelles

La rubrique Immobilisations corporelles se détaille comme suit:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Matériel de transport	18 000	18 000
AAI	1 322	1 322
Equipements de bureau	29 754	29 754
Matériel informatique	22 718	21 661
Total	71 793	70 736
Amortissements	-55 994	-47 451
Total net	15 800	23 285

III.3 Immobilisations incorporelles

La rubrique Immobilisations incorporelles se détaille comme suit:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Logiciels	6 152	5 991
Immobilisations incorporelles en cours	15 267	0
Total	21 419	5 991
Amortissements	-6 151	-5 991
Total net	15 268	0

III.4 Immobilisations Financières

La rubrique Immobilisations financières se détaille comme suit:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Cautions	2 890	2 890
Autres dépôts	3 453	3 453
Total	6 343	6 343

III.5 Comptes des Confédérations

La rubrique comptes des confédérations totalise 150 500 euros au 31 décembre 2019. Elle englobe notamment les cotisations demeurant à ce jour impayées et qui sont relatives aux exercices antérieurs à 2017. Il y a lieu de noter qu'à partir de l'exercice 2017, la comptabilisation des cotisations est effectuée lors de l'encaissement. Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Cotisations impayées antérieures à 2017	139 500	142 500
Cotisations CGEA	11 000	0
Total	150 500	142 500

La cotisation CGEA a été encaissée en 2020.

III.6 Autres passifs courants

La rubrique autres passifs courants se détaille comme suit:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Impôts et taxes	10 092	6 720
Partenaires projet EBSO	8 722	0
CNSS	19 349	15 902
AIP - LISBOA FEIRAS, CONGRESSO	43 979	43 979
Créditeurs divers	0	3 614
Eurochambres	0	567
Master Class	0	18 071
Total	82 142	88 853

III.7 Apports reportés

La rubrique apports reportés présente un solde de 1 663 279 euros au 31/12/2019 contre 800 911 euros au 31/12/2018. Elle correspond au reliquat du financement reçu dans le cadre du projet EBSOMED après imputation par Businessmed de la quote part des dépenses engagées en 2018 et en 2019 relatives à ce projet.

IV. Notes sur l'état de résultat

IV.1 Cotisations

Les cotisations comptabilisées en 2019 ont totalisé 70 953 euros contre 80 000 euros en 2018. Elles se détaillent comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
CGEA Algérie	11 000	0
FEI Egypte	6 000	15 000
JCI Jordanie	6 000	5 000
MEDEF INTERNATIONAL France	6 000	5 000
CGEM Maroc	6 000	5 000
Tusiad Turquie	6 000	10 000
Confindustria Italie	6 000	5 000
BDA Allemagne	6 000	10 000
PAEB Tunisie	6 000	5 000
CCIAB ML Liban	6 000	5 000
MEA Malte	5 953	5 000
AIP Portugal	0	10 000
OEB Chypre	0	0
MAI Israel	0	0
ALI Liban	0	0
PFI Palestine	0	0
ICC Syrie	0	0
UTICA Tunisie	0	0

Tisk Turquie	0	0
SEVE Grece	0	0
UNPM Mauritanie	0	0
LECA LIBAN	0	0
CEOE Espagne	0	0
SAE Serbie	0	0
Total	70 953	80 000

IV.2 Apports finançant les projets

Cette rubrique englobe les apports reçus et affectés aux projets. Elle totalise 736 755 euros au 31/12/2019 contre 499 420 euros au 31/12/2018. Elle se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Apports reçus et affectés projet EBSOMED	688 327	353 420
Apports reçus et affectés projet SOLID	43 185	146 000
Apports reçus projet Euromed	5 243	0
Total	736 755	499 420

IV.3 Autres gains

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Remboursement participants projet EBSOMED	31 609	11 339
Remboursement participants projet SOLID	0	1 218
Remboursement participants projet Euromed	0	14 312
Autres gains	4 084	383
Total	35 693	27 252

IV.4 Achats consommés de fournitures et approvisionnements

Cette rubrique totalise 4 100 euros au 31/12/2019 contre 6 983 euros au 31/12/2018. Elle se détaille comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Achats articles consommables	3 444	3 302
Fournitures de bureau	148	3 007
Achats divers non stockés	508	673
Total	4 100	6 983

IV.5 Charges de personnel

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Salaires et complément de salaires	296 457	244 672
Charges patronales	50 303	41 524
Total	346 760	286 196

IV.6 Dotations aux amortissements

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 820	9 117
Total	8 820	9 117

IV.7 Charges courantes

La rubrique charges courantes totalise 497 519 euros au 31/12/2019 contre 381 183 euros au 31/12/2018. Elle s'analyse comme suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	10 441	17 173
Publicité et autres charges courantes	51 909	42 835
Voyages et déplacements	78 102	82 765
Frais de mission et réception	108 474	104 676
Charges relatives aux évènements	54 269	100 363
Entretien et réparation	588	1 412
Frais postaux et télécom	8 700	6 586
services bancaires et assimilés	1 559	1 438
impôts et taxes	4 309	3 357
Remboursement des participants projet EBSO	160 283	0
Locations	15 117	16 948
Charges diverses ordinaires	3 768	3 630
Total charges courantes	497 519	381 183